

Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées
Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

11 décembre 2017

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le 11 décembre 2017 à 14h30h,

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit dans les locaux de la Halte Romaine à
Villesequelande, sous la présidence de
Madame Tamara RIVEL.

Date de la convocation : 24/11/17

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : Tamara RIVEL, Stéphanie HORTALA, BOUISSET J-Pierre, TEISSIE Jean-Louis, ARIBAUD Jean-Louis, DHUMEZ Patricia, VIEU Brigitte, Paulette CLARY

Quorum : 8/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, DEDIES Alain, BALDY Bertrand, MARTIN Jean-Michel, Françoise MOREAU, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier

Quorum : 10/13

Non votant : Monsieur Bernard JALABERT, LAFON Valérie, MARAIRE Céline.

Ordre du Jour

1. Programmation et vote en opportunité des dossiers du GAL du Carcassonnais
2. Point financier sur les 6 Fiches actions
3. Validation de la demande de paiement 2017 et la demande de subvention 2018 au service instructeur
4. Points sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL
5. Questions diverses

Ouverture de la séance par Madame La Présidente du Pays Carcassonnais et du GAL Carcassonnais qui laisse la parole

à Monsieur Bernard JALABERT, Maire de Villesequelande, pour le discours d'ouverture et de bienvenue dans ce lieu réaménagé grâce au programme LEADER du GAL du Carcassonnais.

1. Vote pour la programmation des dossiers approuvés en opportunité

Association Compagnie Juin 88 – Le Théâtre dans les Vignes : Mystère et Secrets

Nature des travaux : Equipement / Matériel - Communication – Frais de personnel – coûts indirects

Coût du Projet : 104 475.67 €

Avis instruction : Dossier complet, Cofinancement Europe : 66 864.43 € / Région Occitanie : 10 000.00€ / Département : 2 216.11€ / Mairie de Couffoulens : 1 000.00€ / Carcassonne Agglo : 3 500.00€ / Auto-financement : 20 895.13€

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 26/06/17 : Favorable

Avis du Comité de programmation en programmation du 11/12/17 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier : Association Compagnie Juin 88 – Le Théâtre dans les Vignes : « Mystère et Secrets »

Pour information :

Le 25 octobre dernier, le Conseil communautaire de Carcassonne Agglo a voté son : « REGLEMENT D'INTERVENTION DE CARCASSONNE AGGLOMERATION CO-FINANCEMENT LEADER »

L'intervention de Carcassonne Agglo portera :

- Exclusivement sur les dépenses d'investissement matérielles et immatérielles.
- Sur un taux d'intervention maximal de 16% du montant HT des dépenses éligibles,
- Sur une participation plafonnée à 10 000 € par projet.
- Ce qui permet d'assurer un cofinancement public aux Porteurs de Projet respectueux des critères d'éligibilité et des orientations stratégiques du programme LEADER.

Annexe 1 : Règlement d'intervention de Carcassonne Agglo.

Présentation et vote en opportunité des dossiers du GAL du Carcassonnais

Vote en opportunité du dossier : Mairie d'Aragon Réaménagement de la Maison du Cabardès à Aragon

Aragon, petit village à 12 kms de Carcassonne est un point fort du tourisme Carcassonnais pour plusieurs raisons: 1 village dédié à la Pierre sèche (Espace Pierre Sèche + Association dédiée), 1 des premiers villages à avoir été classé en ZPPAUP, 1 village avec un restaurant gastronomique (étoilé Michelin pendant de longues années), 1 village avec le 1er Club VTT de France (ATAC VTT) , 1 village avec une église remarquable (bois peints du 14ème siècle) et un prieuré (lieu d'exposition remarquable qui a accueilli depuis plusieurs années de nombreux artistes renommés) et 1 Maison du Cabardès regroupant un espace associatif (pas de foyer dans ce village!) et un café/épicerie existant depuis plus d'une dizaine d'années.

La Mairie d'Aragon souhaite accroître le développement économique et social du village en modernisant et en agrandissant "La Maison du Cabardès" qui n'a connu aucune amélioration notable depuis sa construction en 1995.

Ces travaux permettront de :

- Dynamiser ce Cœur de village avec un espace optimisé, harmonieux et remis aux normes en rapport au côté patrimonial remarquable du village (Le Prieuré, l'église et ses corbeaux peints, l'espace Pierres sèches).
- Développer les activités commerciales du Café/Epicerie Le Druide en vue d'une reconnaissance Café/Bistrot de Pays
- Développer l'attractivité touristique avec une offre commerciale plus adaptée aux exigences des touristes d'aujourd'hui et un lieu d'accueil communal agrandi en vue d'accueillir les nombreux vététistes (une majorité de Toulousains, clientèle touristique importante pour le village et qui pourrait encore s'accroître avec les nouveaux aménagements prévus) et les visiteurs des expositions artistiques du Prieuré.
- Maintenir et de créer de nouvelles activités avec le concours des associations villageoises grâce à un espace communal de taille respectable et offrant toutes les commodités nécessaires en lien avec le Prieuré.

Avis du Comité technique du 04/12/17 : Avis favorable

Nous sommes bien dans la Fiche-action n°1:

"Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existant"

Avec pour objectifs opérationnels :

Permettre la montée de gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques.

Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante

Renforcer le développement économique et local, à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial.

Nature des travaux :

- Aménagement, construction

Coût du projet : 227 025.17 €

Plan de financement proposé :

Coût du projet	227 025.17€
Autofinancement :	45 405.03€
Financement Europe	48 779.45€
Département (aides aux communes)	65 063.14€
Etat DETR	68 107.55€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	<ul style="list-style-type: none">- Aucune articulation rural/urbain : 0- Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5- Articulation rural /urbain respectée : 10- Pas d'appartenance à un réseau : 0- Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5- Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	<p>Lien avec la ville de Toulouse grâce aux nombreux adhérents d'ATC VTT : 15 licenciés toulousains 60% des 5000 vététistes sont de la périphérie de Toulouse, soit environ 9000 personnes, Pour CAP NORE : 380 toulousains Plus les sorties en semaine et le week-end, ou nous avons beaucoup de toulousains Plus les sorties encadrées par les BE VTT , etc ... etc Ce qui nous fait chaque année, environ 11000 personnes qui viennent de Haute Garonne, pour rouler sur les circuits ou nos organisations.</p> <p>Réseau informel avec autres mairies (Pennautier, Villegailhenc) et associations (Fasetz la lengua...) + cluster</p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	<ul style="list-style-type: none">- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0- Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5- Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10- Pas d'emplois salariés : 0- Maintien d'au moins 1 emploi : 5- Création d'emplois : 10- Ouverture estivale (3 mois) : 0- Ouverture saison avril à octobre : 5- Ouverture à l'année : 10	<p>Rénovation de la totalité du lieu</p> <p>A ce jour : porteur de projet + 3 temps partiel (50h/mois en tout) Nouvelle configuration = porteur de projet + 1ETP</p>

Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	<p>Liens entre des secteurs éco traditionnellement séparés : Liens forts entre association sportive (ATAC VTT), Association Patrimoine (pierres sèches), Café épicerie et Mairie.</p> <p>Nouveaux enjeux pour territoire élargi (Région et Aude) : VTT et Pierre sèche</p> <p>Meilleure utilisation du potentiel endogène : village classé ZPPAUP, vaste réseau de sentiers VTT et pédestres, Village de la Pierre sèche, économie avec Café restaurant</p>
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10 	Attestations et CAUE+ extrait document ZPPAUP

Avis favorable du Comité de programmation du 11 décembre 2017.

Résultat du vote : (18 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	10	11	10
2	10	12	10
3	10	13	10
4	10	14	10
5	10	15	10
6	10	16	10
7	10	17	10
8	10	18	10
9	10	TOTAL	180
10	10	/ 18	10

Rappel : Plafond de la Fiche-action : 100 000 € d'aides publiques

Il est possible de déplaçonner la fiche-action MAIS pour cela, chaque membre du COPROG doit donner la note de 10 à chaque critère. Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité

2. Point financier sur les 6 Fiches actions (avant COPROG du 11 décembre 2017) : Notification ok

FICHE ACTION 1 Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants

	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financements	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 1	430 000,00								718 750,00
PROJETS DEPOSÉS									
Moulin à Papier	12 928,00 €	1 616,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 616,00 €	4 040,00 €	20 200,00 €
Camping de Villegly	5 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 380,00 €	0,00 €	1 725,00 €	8 625,00 €
Le Rivassel	30 485,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 621,32 €	0,00 €	9 526,65 €	47 633,25 €
Noisettes de l'Aude	44 674,72 €	5 584,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 584,34 €	0,00 €	13 960,86 €	69 804,26 €
Mairie de Limousis	10 291,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 572,80 €	0,00 €	0,00 €	3 216,00 €	16 080,00 €
Camping La Pujade	36 860,96 €	4 607,62 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 607,62 €	0,00 €	11 519,05 €	57 595,25 €
Boémia	26 500,26 €	3 312,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 312,53 €	0,00 €	8 281,33 €	41 406,65 €
Mairie de Fontiers	36 186,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 796,52 €	63 982,58 €
Mairie de Fontiers SYADEN				15 000,00 €					
Eaurizon	150 007,76 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 501,94 €	0,00 €	46 877,43 €	234 387,13 €
Mairie de Moussoulens	39 260,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 269,05 €	61 345,25 €
Mairie de Moussoulens DIRECTE FISAC				9 815,24 €					
Total projets	423 200,49	52 741,81	0,00	24 815,24	2 572,80	30 007,75	1 616,00	133 738,54	668 692,63
Solde dispo	37 284,80 €								97 690,63 €
Montant Total du Transfert fiches 2-4	59 661,11 €								98 852,80 €
Solde dispo	96 945,91 €								119 469,72 €

Programmation	Date COPROG OP	Date Programmation	Coût Total	FEADER	Région	CDC Montagne Noire	Auto-Financement Co/financement public	Auto-Financement
Moulin à Papier	20/06/2016	26/06/2017	20 200,00 €	12 928,00 €	1 616,00 €	1 616,00 €	0,00 €	5 656,00 €
Mairie de Limousis	06/06/2017	26/06/2017	16 080,00 €	10 291,20 €	0,00 €	0,00 €	2 572,80 €	3 216,00 €

FICHE ACTION 2

Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais

	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 2	569 000,00 €								889 063,00 €

PROJETS DEPOSÉS

	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
Mairie de Villesequelande	80 000,00	10 000,00	10 000,00		0,00	0,00	0,00	25 000,00	125 000,00
Domaine de Grambaud	161 860,94	?	0,00		0,00	10 000,00	0,00	50 581,54	252 907,70
Domaine de Russol	268 718,44	?	0,00		0,00	10 000,00	0,00	83 974,51	419 872,55
Mairie d' Arzens	88 720,42	80 000,00	0,00	0,00 €			0,00	126 446,89	529 237,24
Mairie d' Arzens ETAT FNADT				194 785,37 €			0,00		
Mairie d' Arzens / Carcassonne Agglo PIG						6 000,00	0,00		
Mairie d' Arzens / Carcassonne Agglo FPIC (2016-2017)						53 884,00	0,00		
Total projets	599 299,80	90 000,00	10 000,00	194 785,37	0,00	79 884,00	0,00	265 403,50	1 327 017,49
Solde dispo	-30 299,80 €								-437 954,49 €
Transfert de la fiche 3	50 000,00								78 125,00
Solde dispo	19 700,20 €								30 781,56 €
Transfert sur la fiche 1	19 700,20								30 781,56
Solde dispo	0,00 €								0,00 €

Programmation	Date COPROG OP	Date Programmation	Coût Total	FEADER	Département	Région	Auto-Financement Co/financement public	Auto-Financement
Mairie de Villesequelande	08/06/2016	16/10/2017	125 000,00 €	80 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00	25 000,00 €

FICHE ACTION 3

Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 3	3	50 000,00 €								59 523,81 €
Transfert sur la fiche 2		50 000,00								59 523,81
Solde dispo		0,00 €								0,00 €

FICHE ACTION 4

Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs

	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
--	--------	--------	-------------	----------------------	--	-------------------	--------------------	------------------	------------

PROJETS DEPOSÉS

Domaine Le Cruzet	8 384,84	1 048,11	0,00	0,00	0,00	0,00	1 048,11	2 620,26	13 101,32
Partenariat Moulin à papier Atelier du Livre	5 773,44	721,68	0,00	0,00	0,00	0,00	721,68	1 804,19	9 020,99
Collection Cérès Franco	67 426,74	8 856,68	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	21 499,20	105 354,28
Le Bristol Assiette éligible 10% ville centre	12 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	4 048,75	33 652,00
RCF	18 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	1 614,00	5 767,50	28 837,50
Le Théâtre dans les vignes	66 895,13	10 000,00	2 216,11	Mairie de Couffoulens 1000,00€	0,00	3 500,00	0,00	20 895,13	104 475,67
Carcassonne Agglo	14 592,00	0,00	0,00	0,00	3 648,00	0,00	0,00	4 560,00	22 800,00
Total projets	194 484,15	20 626,47	2 216,11	1 000,00	3 648,00	16 443,40	3 383,79	61 195,03	317 241,76
Solde dispo	12 154,94 €								

Programmation	Date COPROG Opportunité	Date Programmation	Coût Total	FEADER	Région	CDC Montagne Noire	Auto-Financement Co/financement public	Auto-Financement
Partenariat Moulin à papier Atelier du Livre	12/12/2016	26/06/2017	9 020,99	5 773,44	721,68	721,68	0,00	1 804,19 €
Carcassonne Agglo	26/06/2017	16/10/2017	22 800,00	14 592,00	0,00	0,00	3 648,00	4 560,00

FICHE ACTION 5		Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur								
	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 5	5	92 000,00 €								109 523,81 €
Total projets	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde dispo		92 000,00 €								109 523,81 €

FICHE ACTION 6		Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité								
	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Auto-Financement	Coût Total				
TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 6	6	462 400,00 €								

PROJETS DEPOSÉS						
	N°	FEADER	Région	Département	Auto-Financement	Coût Total
Animation Gestion 2015-2016	6	143 926,17	15 991,80	0,00	17 768,66	177 686,63
Animation Gestion 2017	6	104 162,60	13 020,33	0,00	13 020,33	130 203,26
Total projets	0	248 088,77	29 012,13	0,00	30 788,99	307 889,89
Solde dispo		214 311,23 €				255 132,42 €

Programmation					
	Date Programmation	Coût Total	FEADER	Région	Auto-Financement
Animation Gestion 2015-2016	12/12/2016	177 686,63	143 926,17	15 991,80	17 768,66
Animation Gestion 2017	06/03/2017	130 203,26	104 162,60	13 020,33	13 020,33

Disponible au 11 décembre 2017 sur le total des fiches (avant COPROG)

	Fiche Action	FEADER	Coût Total projet
Disponible début programme		1 850 000,00 €	2 793 001,00 €
Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants	1	96 945,91 €	115 411,80 €
Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais	2	0,00 €	0,00 €
Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches	3	0,00 €	0,00 €
Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs	4	12 154,94 €	14 470,17 €
Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	5	92 000,00 €	109 523,81 €
Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	6	214 311,23 €	334 861,30 €
Solde dispo		415 412,08 €	649 081,38 €

Les membres du comité de programmation valident les maquettes financières.

Une liste des problématiques rencontrées avec la région sur les dossiers va être faite afin de sensibiliser les élus régionaux.

3. Validation de la demande de paiement 2017 et de la demande de subvention 2018 au service instructeur

Demande de paiement 2017 :

Conseil Départemental	0.00€
Europe	104 162.60€
Région	13 020.33€
Autre Maître d'Œuvre public *	13 020.33€
Sous Total financeurs publics	130 203.26€
Total Général du Projet	130 203.26

Demande de subvention 2018 :

Conseil Départemental	0.00€
Europe	104 162.60€
Région	13 020.33€
Autre Maître d'Œuvre public *	13 020.33€
Sous Total financeurs publics	130 203.26€
Total Général du Projet	130 203.26

Les membres du comité de programmation valident la demande de paiement 2017 et la demande de subvention 2018 au service instructeur.

4. Points sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL

04 nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 16 octobre et le 11 décembre 2017

Nom	Localisation	Date 1 ^{er} RDV	Type projet	LEADER	Préconisations
Camping Le Belvédère Brigitte BALES	Lastours	6 oct 17	Travaille sur la récupération d'eau et sur l'économie d'électricité + hébergement insolite avec une forte tendance environnementale.	Oui	1/ Voir la fédération pour recenser l'existant sur le Pays, sur l'Aude et au niveau national. 2/ Une fois le type d'habitat sélectionné, voir le CAUE de l'Aude pour étudier les possibilités environnementales sur ce type d'hébergement. 3/ Avoir une idée approximative du prix de l'ensemble avant de se revoir.
Carcassonne Agglo Service Culture	Carcassonne	24 oct 17	« Vent de panique » : festival des arts de la rue (1ère fois en mai 2018) sur 7 communes de l'Agglo dont les objectifs sont de valoriser le patrimoine local et une activité artistique. Evénement annuel bénéficiant de l'appui du Département et de la Région	Oui	Après explication des pièces à produire (présentation détaillée du projet, retombées économiques, double devis, critères à remplir...) et des délais impartis relativement courts, d'un commun accord, il semble plus opportun de faire une 1 ^{ère} année « Test » pour étoffer le projet la 2 ^{ème} année en comprenant les partenariats (viticulteurs, artisans, prestataires touristiques...), la coordination avec le Tourisme et la Communication afin de présenter une opération plus structurante et un budget plus élaboré et donc, plus conséquent.
Atelier Occitan et SAS « En roue libre »	Carcassonne	25 oct 17	Création SAS pour la création de Tiny Houses et de bain nordique réalisé en douelles de foudres. Pour ce dernier projet, besoin d'un nouvel hangar pour permettre la construction. Pas de LEADER car siège à Carcassonne et pas de retombées sur rural..	Pas de LEADER car siège à Carcassonne et pas de retombées sur rural..	Liste des porteurs de projets potentiellement intéressés par ces produits donnée.. Si des projets étaient réalisés sur le rural (ex : Tiny House sur camping et bain nordique au Siestou) : pourquoi ne pas réfléchir à des actions de communication valorisant ces porteurs de projet dans le rural ???? (cadre des 10%). Se rapproche de Carca Agglo
Association Le Passe Muraille Festival In Situ Aurélia SLEURS	Carcassonne	13 nov 17	Festival Arts de la Rue au niveau régional et dans la Cité de Carcassonne pour le territoire du Pays Carcassonnais	Non	Pourrait rentrer dans le programme GAL si des manifestations avaient lieu sur le rural (Abbayes Caunes ou Villelongue, Châteaux Saissac/Lastours) : vont y réfléchir pour 2019.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces porteurs de projet.

5. Questions diverses

Coopération :

Rappel concernant la fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur : coopération

Il est demandé aux membres du Comité de programmation de commencer à réfléchir à des coopérations que pourrait mettre en œuvre le Gal du Carcassonnais (structure porteuse du GAL ou collectivités locales ou partenaires privés).

Les membres du comité de programmation en prennent note.

Calendrier annuel 2018 des rencontres du GAL du Carcassonnais :

Remise des dossiers: Vendredi 16 février 2018

COTEC: Lundi 5 mars 2018

COPROG: Lundi 12 mars 2018

Remise des dossiers: Mardi 25 mai 2018

COTEC: Lundi 11 juin 2018

COPROG: Lundi 18 juin 2018

Remise des dossiers: Vendredi 21 septembre 2018

COTEC: Lundi 8 octobre 2018

COPROG: Lundi 15 octobre 2018

Remise des dossiers: Vendredi 16 novembre 2018

COTEC: Lundi 03 décembre 2018

COPROG: Lundi 10 décembre 2018

La Présidente Tamara RIVEL lève la séance à 16h30.



REGLEMENT D'INTERVENTION DE CARCASSONNE AGGLOMERATION
CO FINANCEMENT LEADER

I/ CONTEXTE LOCAL

Carcassonne Agglo souhaite accompagner les démarches de projets éligibles sur le fonds européens LEADER.

Le présent règlement fixe les modalités de soutien aux porteurs de projet et la nature de l'accompagnement financier, en cofinancement du dispositif d'aide LEADER. Cette démarche fixe la volonté de Carcassonne Agglo à soutenir des projets, de développement économique agricole et touristique, en faveur de la mise en valeur du territoire et de ses richesses patrimoniales.

II/ CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le dispositif LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » consiste à la mise en œuvre d'un développement équitable des milieux ruraux en lien avec les centres urbains.

Il consiste en un soutien aux territoires ruraux, via le co-financement par l'Union Européenne d'actions et de projets dont la perspective consiste en la mise en œuvre des stratégies de développement définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés.

La démarche LEADER regroupe un ensemble d'acteurs publics et privés représentatifs du territoire, réunis au sein du Groupe d'Action Locale (GAL). Le territoire de Carcassonne Agglo est couvert par deux GALs, le GAL du Carcassonnais et le GAL de l'Est Audois (GAL EA), qui portent une stratégie locale de développement multisectionnelle et intégrée du territoire. Leurs champs d'actions prioritaires sont identifiés dans le cadre du Document de Mise en Œuvre de la stratégie Locale de Développement (DOMO).

Les orientations des GALs sont définies conformément aux obligations du Programmes de Développement Rural Régional (PDR), qui permet le cofinancement du dispositif au travers de fonds FEADER.

III/ BENEFICIAIRES

Sur le dispositif LEADER, du GAL du Carcassonnais et du GAL de l'Est Audois, les personnes ou structures éligibles sont les suivantes :

- Porteurs de projet publics ou privés,
- Acteurs du secteur agricole et de la filière bois,
- Acteurs du tourisme,
- Groupements de partenaires locaux,
- Autres acteurs économiques.

IV/ STRATEGIE

Carcassonne Agglo a choisi d'accompagner les actions et les projets qui viennent compléter et approfondir les différentes politiques sectorielles portées par l'intercommunalité et dont

celles, relevant de la « promotion touristique » et du « développement économique agricole ».

V/ CRITERES D'ELIGIBILITES

a. Cadre général

Carcassonne Agglo portera une attention particulière aux projets qui répondent aux critères du Document de Mise en Œuvre (DOMO) de la Stratégie Locale de Développement, du GAL Carcassonnais et aux axes stratégiques et aux types d'opérations qui définissent les priorités d'intervention du GAL de l'Est Audois.

Conformément aux domaines de compétences communautaires, les projets relèveront du champ du développement économique agricole et du tourisme.

Les dossiers de demande de soutien relèveront des orientations suivantes :

- S'inscrire dans une démarche de développement économique, touristique et agricole structurante pour le territoire,
- Développer et renforcer l'attractivité des sites et événementiels d'intérêt territorial,
- Mettre en valeur et promouvoir les produits agricoles et les filières de productions associées,
- Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité,
- Développer des solutions innovantes en matière de mobilité.

b. Les projets éligibles

Les projets économiques, innovants, visant à développer la notoriété du territoire et de son patrimoine bâti et naturel, retiendront l'attention de Carcassonne Agglo.

Une attention particulière sera portée aux petits projets et aux micro projets reconnus d'intérêts communautaires et conformément aux compétences de Carcassonne Agglo en matière de « promotion touristique » et de « développement économique agricole ».

VI/ TAUX D'INTERVENTION & COFINANCEMENTS

Les engagements des porteurs de projets porteront sur :

- Le respect de la réglementation relative aux domaines fiscal, social, sanitaire, environnemental, dans l'exercice de leurs activités professionnelles,
- Le respect des conditions d'éligibilité au LEADER,
- L'engagement à se soumettre à des contrôles, y compris in situ.

L'intervention de Carcassonne Agglo portera :

- Exclusivement sur les dépenses d'investissement matérielles et immatérielles,
- Sur un taux d'intervention maximal de 16% du montant HT des dépenses éligibles,
- Sur une participation plafonnée à 10 000 € par projet.